

carac

mag

P.10
IDÉES

« SANS FINANCEMENTS
PRIVÉS, PAS DE RECHERCHE
MÉDICALE POSSIBLE »

P.11

DÉCRYPTAGE
L'OFFRE CARAC TEMPORAL

P.14

ÉLECTIONS 2018
RÉSULTATS DES
ÉLECTIONS DÉLÉGUÉS
ET CANDIDATURES
DES ADMINISTRATEURS



P.6
DÉCOUVERTE

**COHABITATION
INTERGÉNÉRATIONNELLE**
GÉNÉRATIONS SOLIDAIRES


carac
Votre épargne le mérite

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX OU PAR COURRIER, VOUS ÊTES NOMBREUX À PARTAGER VOS IDÉES ET VOS RÉACTIONS. CONTINUEZ!



LA CARAC VOUS RÉPOND

« J'aimerais modifier la clause bénéficiaire de ma garantie Compte Épargne Carac. Comment faire ? »

À compter de la deuxième quinzaine de juin, vous pourrez consulter et modifier la clause bénéficiaire de votre garantie depuis votre espace adhérent, dans la rubrique « Clause bénéficiaire » de la page détaillée de votre garantie. Pour une clause bénéficiaire personnalisée, nous vous invitons à contacter votre conseiller.



« J'ai lu avec intérêt le dossier sur l'économie circulaire. Je contribue au développement d'une agriculture biologique grâce à un composteur qui transforme mes déchets alimentaires en compost. »

EVELYNE P., 65 ANS



TOP 3 DES RÉSEAUX SOCIAUX



1. RMC

Vue par 11 135 personnes, la vidéo explicative sur La Retraite Mutualiste du Combattant a suscité 161 réactions. Il s'agit de la publication la plus populaire de ce dernier trimestre.



CARAC.EPARGNE



2. TAUX DE RENDEMENT

Avec 4068 internautes intéressés, 253 réactions et 31 partages, la publication des taux de rendement pour 2017 est le second contenu le plus apprécié des trois derniers mois.



CARAC.EPARGNE



3. LA DOULEUR

L'annonce de l'adaptation cinématographique du roman éponyme de Marguerite Duras, « La Douleur », soutenue par la Fondation Carac, a atteint 669 personnes.



CARAC.EPARGNE



AVEZ-VOUS CRÉÉ VOTRE ESPACE ADHÉRENT ?

Cet espace personnel pratique, sécurisé et accessible 24 h/24, vous permet de consulter le détail de vos garanties, de modifier vos informations personnelles et de contacter votre conseiller.

RENDEZ-VOUS SUR CARAC.FR



DES IDÉES DE SUJETS ?

PARTICIPEZ À LA CONSTRUCTION DU MAGAZINE, DITES-NOUS CE QUE VOUS AIMERIEZ LIRE : SUJETS DE SOCIÉTÉ, ÉCONOMIE, FINANCE, ETC.

ÉCRIVEZ-NOUS À MAGAZINE@CARAC.FR

caracmag

N° 209, AVRIL 2018
« Explorer-savoir-s'engager »

Trimestriel d'information édité par la mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance Carac.

Immatriculation au registre national des mutuelles : 775 691 165.

Siège social 2 ter, rue du Château, 92577 Neuilly-sur-Seine Cedex.

Directeur de publication
Claude Tarall.

Rédaction et administration
2 ter, rue du Château, 92577 Neuilly-sur-Seine Cedex.

Tél. : 01 55 61 55 61.

Commission paritaire
0722 M 06102.

ISSN 1770-426X

Dépôt légal 2^e trimestre 2018

Abonnement 2,05 €/an.

Prix au numéro : 0,51 €.

Conception et réalisation

CITIZENPRESS

Illustration de une Emmanuel Romeuf

Impression Vincent Imprimeries,

26, avenue Charles-Bedaux,

BP 4229, 37042 Tours Cedex 1.



Ce magazine est imprimé sur du papier Steinbeis Charisma 100 % recyclé, certifié Blue Angel et Ecolabel européen.



RETROUVEZ-NOUS SUR CARAC.FR | [f CARAC.EPARGNE](https://www.facebook.com/CARAC.EPARGNE) | [@CARAC_EPARGNE](https://twitter.com/CARAC_EPARGNE)



“Beaucoup de nos adhérents sont des enfants ou des petits-enfants d’anciens combattants : c’est dire l’importance que nous accordons à la transmission des valeurs.”

ÉDITO

S’ENTRAIDER ET TRANSMETTRE

Sans petits sacrifices individuels, il ne peut y avoir d’entraide. Ce principe est vrai pour le mutualisme, dans lequel la protection collective est garantie par les cotisations de chaque adhérent. Il s’applique également à la cohabitation intergénérationnelle, qui fait l’objet de notre dossier. Partager son logement avec quelqu’un d’une autre génération, c’est accepter des différences de cultures, de besoins, et donc consentir à faire des compromis. Au-delà des bénéfices directs pour chacun, je crois que ce modèle solidaire correspond à un besoin de recréer du lien entre les générations. Un besoin de transmission, qui se manifeste dans l’intérêt des jeunes pour le passé et l’expérience de leurs aînés. À la Carac, beaucoup de nos adhérents sont des enfants ou des petits-enfants d’anciens combattants : c’est dire l’importance que nous accordons à la transmission des valeurs et à la solidarité entre les générations. Leur tour est venu aujourd’hui de prendre place dans les instances de la mutuelle. À ce propos, je tiens à saluer l’implication de nos adhérents lors des élections des délégués : 36,53 % d’entre eux se sont mobilisés pour élire leurs représentants. Renouvelée pour un tiers, l’Assemblée générale est bien armée pour affronter les trois années à venir. J’adresse toutes mes félicitations aux délégués renouvelés, et je souhaite la bienvenue à bord à tous les nouveaux arrivants !

CLAUDE TARALL,
PRÉSIDENT DE LA CARAC

SOMMAIRE

4 TENDANCES
L’IFI remplace l’ISF

6 DÉCOUVERTE
Cohabitation intergénérationnelle : générations solidaires

10 IDÉES
« Sans financements privés, pas de recherche médicale possible »

11 DÉCRYPTAGE
L’offre Carac Temporal

12 EXPERTISE
Diversifier son épargne

13 REPÈRES
Carac : quelques chiffres clés en 2017

14 ÉLECTIONS 2018
Résultats des élections des délégués et candidatures des administrateurs

16 EXPÉRIENCE
Ludovic Pételle, bénévole au sein de l’association SNC

LE BAROMÈTRE



EN HAUSSE!

Le sport féminin dans les médias

Selon le CSA, il est de plus en plus présent à la télévision, où il occupe jusqu'à 20 % des retransmissions sportives, trois fois plus qu'en 2012.



EN BAISSÉ...

L'activité sportive des femmes

Santé publique France relève une tendance inquiétante : entre 2006 et 2015, le niveau de femmes qui pratiquent une activité physique a baissé de 16 %.

LE CHIFFRE

2 162 243 €

C'est la somme reversée par la Carac à ses cinq associations partenaires depuis 2009, pour les soutenir dans leur action.

Entraid'Épargne Carac et l'option solidaire du contrat multisupport, Carac Profiléo, en partenariat avec la société de gestion Tikehau IM, a permis de collecter près de 220 000 euros en 2017.

carac à vos côtés

LA CITATION

“Il y a urgence à redonner vie à des centres-villes délaissés, vidés de leurs commerces, de leurs services et parfois de leurs habitants”

Édouard Philippe,
Premier ministre,

lors de la Conférence nationale des territoires en décembre.



IMPÔTS

L'IFI REMPLACE L'ISF

Le 1^{er} janvier, l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) a été remplacé par l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI), qui apporte son lot de changements pour le contribuable. Comme son nom l'indique, le nouvel impôt s'appliquera uniquement aux valeurs immobilières. Il ne concernera plus les placements financiers, l'épargne et les autres valeurs mobilières, qui constituaient la moitié de l'assiette de l'ISF. De nombreux foyers ne devraient donc plus être soumis à cet impôt, dont le seuil d'entrée reste fixé à 1,3 million d'euros de patrimoine net taxable, avec six tranches d'imposition dont les taux s'échelonnent entre 0 et 1,5 %. Malgré un manque à gagner d'environ 2 milliards d'euros, l'État espère des retombées économiques sur le long terme, la mesure devant inciter les plus fortunés à investir dans les entreprises françaises.

PLUS D'INFORMATIONS SUR CARAC.FR, ACTUALITÉS

OLIVIER HAMEL
Responsable ingénierie formation à la Carac

« Dans les contrats d'assurance vie monosupport de la Carac, le fonds en euros repose sur l'actif général de la Carac. Il est composé entre autres de biens immobiliers, ce qui entraîne des interrogations chez nos adhérents, notamment : faut-il déclarer cette part immobilière pour l'IFI ? La réponse est non : seules les unités de compte investies sur un fond immobilier (SCI, SCPI, OPCI) doivent être intégrées au patrimoine imposable au titre de l'IFI. »

carac à vos côtés



URBANISME

VILLES EN SOUS-SOL

La course aux gratte-ciel bientôt révolue ? Pour se développer tout en limitant leur étalement, de nombreuses métropoles envisagent de construire sous terre des équipements publics, des espaces culturels, des quartiers commerciaux... Singapour, Montréal, Hong Kong ou Tokyo sont à la pointe dans ce domaine. À Paris, des initiatives émergent autour de la valorisation des espaces souterrains vacants.

CULTURE

DES LIBRAIRIES VOYAGEUSES

Les librairies itinérantes, remède à la disparition des librairies dans les zones rurales ? Ces camions aménagés et chargés de livres sont de plus en plus nombreux à sillonner les villages à la rencontre des lecteurs. Avec un double objectif : rendre la lecture accessible à tous, mais aussi cultiver la rencontre et l'échange. Une alternative rafraîchissante à la vente en ligne.



AUTOMOBILE

BONUS/MALUS ÉCOLOGIQUE : NOUVEAU BARÈME

Plus sévère, le barème prévoit désormais l'application d'une pénalité allant jusqu'à 10 500 euros pour l'achat d'un véhicule neuf dès 120 grammes de CO₂ émis par kilomètre. Seul l'achat d'un véhicule électrique pourra faire l'objet d'un bonus de 6 000 euros, les hybrides rechargeables n'étant plus concernés. Quant à la prime à la conversion (ou « prime à la casse »), elle est réduite pour les véhicules électriques et ne s'applique qu'aux véhicules diesel immatriculés avant 2001 et aux véhicules essence d'avant 1997.

SANTÉ

PARO, LE ROBOT QUI APAISE

Sous ses allures de peluche, le robot PARO cache en réalité un concentré de technologie. Ce petit phoque blanc est en effet doté de capteurs, de microphones et de moteurs qui lui permettent de réagir aux stimuli extérieurs, comme les caresses ou le son de la voix. Destiné à des fins thérapeutiques, PARO est utilisé pour apaiser les malades atteints de troubles du comportement et de la communication, comme Alzheimer.

LE GUIDE

Pour tout savoir sur le PERP, le Plan d'Épargne Retraite Populaire



Un nouveau guide de la Carac pour comprendre l'importance de préparer sa retraite de manière individuelle, trouver toute l'information sur les avantages du PERP et comprendre les déductions fiscales durant « l'année blanche » relative à la réforme sur le prélèvement à la source. Découvrez-le dans votre agence Carac ou sur carac.fr.

LE SITE

La Flamme sous l'Arc de Triomphe

Refondu avec le soutien de la Fondation d'entreprise Carac, le site de la Flamme sous l'Arc de Triomphe renforce sa vocation pédagogique. Outre une médiathèque et des ressources documentaires, il permet aux enseignants de réserver un créneau pour assister à une cérémonie avec leurs élèves.



Carac à vos côtés

COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

GÉNÉRATIONS SOLIDAIRES

Face à la crise du logement, des réponses solidaires existent. La cohabitation intergénérationnelle est l'une d'entre elles : comme son nom l'indique, **elle offre à des personnes âgées vivant seules la possibilité d'accueillir chez elles des jeunes en recherche de logement, en échange d'une présence au quotidien.** Un modèle bénéfique pour tous, et un excellent moyen de retisser du lien entre les générations.

Chaque soir, en rentrant chez lui, Maxence Criquioche retrouve Yvonnik Bizais dont il partage le logement. Après le dîner, tous deux discutent ou disputent une partie de scrabble. Une « colocation » somme toute bien classique, à une particularité près : Maxence, 20 ans, et Yvonnik, 92 ans, ont plus de 70 ans d'écart ! Surprenante au premier abord, cette différence d'âge caractérise la cohabitation intergénérationnelle, un modèle solidaire qui permet à des personnes âgées d'accueillir chez elles des jeunes en recherche de logement. En échange, ces derniers leur rendent de petits services quotidiens. « Maxence ne veut pas que je me dérange, et m'aide beaucoup à la maison : il m'aide à faire les courses, à débarrasser, à faire la vaisselle... Toutes ces choses que je n'ai plus le courage de faire », explique Yvonnik Bizais, qui se déclare déjà conquise, quelques jours à peine après l'arrivée de son jeune « pensionnaire ».

GAGNANT-GAGNANT

Répondre aux besoins de chacun : c'est là toute la force de la cohabitation intergénérationnelle. D'un côté, des personnes âgées disposant de chambres libres chez elles et souffrant parfois de la solitude ; de l'autre, des jeunes qui peinent à se loger. « Au départ, je n'avais pas vraiment les moyens de faire mes études à Nantes, surtout à cause du coût du

« Je me suis dit que partager le quotidien d'une personne âgée, avec plus de vécu, serait une belle expérience. »

Maxence Criquioche, 20 ans

logement », se souvient Maxence : « Et puis j'ai découvert sur Internet la cohabitation intergénérationnelle. Je me suis dit que partager le quotidien d'une personne âgée, qui a plus de vécu, serait une belle

expérience. » Un échange de bons procédés qui apporte une réponse solidaire à des problématiques sociales : deux études différentes, publiées en 2017 par l'institut CSA et le CRÉDOC, révélaient que 6 % des Français âgés de 15 à 30 ans et de 60 ans et plus sont dans une situation d'isolement social. « Il y a de part et d'autre des besoins auxquels la cohabitation intergénérationnelle permet de répondre de manière avantageuse », estime Erwan Quéméré, fondateur et directeur de l'association Nantes'Renoue qui a permis à 450 jeunes d'être hébergés chez près de 200 personnes âgées depuis sa création en 2005. « Ce modèle permet de recréer du lien entre les générations et contribue à dynamiser le quotidien des personnes âgées », ajoute-t-il. La cohabitation intergénérationnelle fait d'ailleurs l'objet d'une attention particulière de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), la direction du ministère des Solidarités et de la Santé chargée de favoriser la cohésion ...

ANALYSE DE L'EXPERT



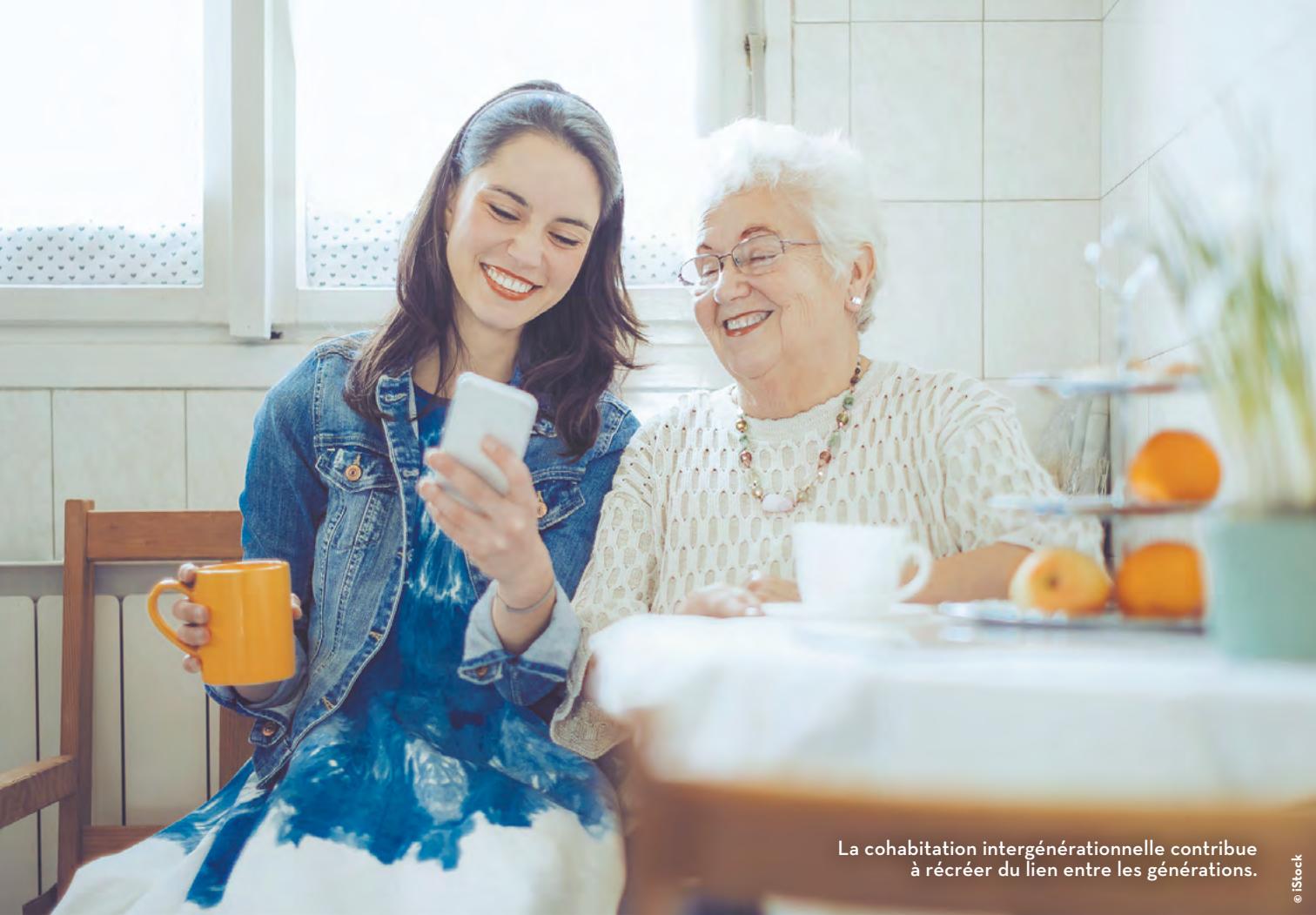
JOACHIM PASQUET
directeur du Réseau CoSI (Cohabitation Solidaire Intergénérationnelle)

UN MODÈLE À PROMOUVOIR

« Outre ses avantages immédiats, la cohabitation intergénérationnelle a des retombées sociétales positives : elle renforce la cohésion sociale et rassure les familles des jeunes et des personnes âgées. Elle anticipe la perte d'autonomie, permet parfois le maintien à domicile et facilite la mobilité des jeunes. Il s'agit même d'une solution écologique, puisqu'elle permet d'éviter d'avoir des chambres inoccupées chez les seniors ! Nous tissons donc des partenariats pour promouvoir le modèle : par exemple, avec la Caisse nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) qui a lancé avec ERASMUS + la plateforme Toit + moi à destination des étudiants étrangers. Nous agissons également auprès des pouvoirs publics pour lever tous les freins, notamment réglementaires.

Tous les acteurs se disent convaincus de la pertinence de notre dispositif, maintenant il faut du concret. Affaire à suivre ! »





La cohabitation intergénérationnelle contribue à recréer du lien entre les générations.

© iStock

EXPÉRIENCE



TAREQ JAWISH,
ancien hébergé

« Je garde un excellent souvenir de mon expérience de cohabitation intergénérationnelle. J'avais aussi fait ce choix pour le côté humain, et je suis bien tombé : j'habitais chez une personne très ouverte d'esprit. Entre nous, il y avait une réelle différence d'âge et de culture, donc beaucoup à apprendre, ce qui était super ! »



YVONNIK BIZAIS,
hébergeuse

« Je partage mon logement avec Maxence, un jeune de 20 ans. C'est ma fille qui m'a poussée à franchir le pas : ça la rassure de savoir que j'ai quelqu'un à la maison. Au début, je craignais de ne pas être tranquille chez moi... En fait c'est très bien ! Chacun garde son intimité, des moments pour soi, mais ça permet de ne pas être seuls. »

... sociale et le soutien à l'autonomie des personnes. « Elle apporte une réponse concrète aux enjeux du vieillissement - perte d'autonomie, affaiblissement du lien social - et aux difficultés de logement des jeunes », relève Jean-Guillaume Bretenoux, sous-directeur de l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées.

RÉSEAU D'ASSOCIATIONS

La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) confie ainsi à la DGCS la promotion de la cohabitation intergénérationnelle. Une mission qui passe à la fois par la levée des freins réglementaires et la collaboration avec les acteurs associatifs. À l'instar de Nantes'Renoue, de nombreuses associations réparties sur le territoire national mettent en relation les jeunes et les personnes âgées. La plus ancienne d'entre elles, Le Pari Solidaire, a été créée en 2004, après la canicule de 2003 qui

a révélé la vulnérabilité des seniors. Sa fondatrice, Aude Messéan, n'en reste pas là : elle lance par la suite le Réseau CoSI (Cohabitation Solidaire Intergénérationnelle), qu'elle préside encore aujourd'hui et qui regroupe une trentaine d'associations actives dans le domaine. « Notre premier rôle est d'accompagner ces structures », explique Joachim Pasquet, directeur du réseau : « Ce sont elles qui constituent les binômes parmi leurs adhérents, selon deux « formules » types : soit le jeune paie une petite contribution financière, soit il est hébergé gratuitement en échange de sa présence un certain nombre de soirs par semaine et les week-ends. » Pas question cependant de n'y voir qu'un avantage financier : « Il faut avoir envie de vivre et de partager avec quelqu'un d'une autre génération », insiste Joachim Pasquet. Erwan Quéméré abonde dans son sens : « Il est important de faire une sélection en amont pour éviter les profils uniquement intéressés par l'aspect économique. Ensuite, nous créons des binômes en fonction des centres d'intérêt et des caractères. Le système a fait ses preuves : il est très rare qu'une cohabitation doive être interrompue ».

VAINCRE LES APPRÉHENSIONS

La cohabitation intergénérationnelle suscite pourtant des appréhensions qui limitent son développement. « Les personnes âgées sont parfois

inquiètes à l'idée d'accueillir quelqu'un chez elles », note le directeur de Nantes'Renoue : « Nous faisons de la pédagogie pour réduire ces craintes. Si ça se passe mal, on est libre d'arrêter, mais ça vaut le coup d'essayer ! » Néanmoins, admet-il, la réussite d'une cohabitation intergénérationnelle dépend aussi des caractères. Prérequis indispensables, l'ouverture à l'échange et la capacité à faire des

“Le système a fait ses preuves : il est très rare qu'une cohabitation doive être interrompue.”

Erwan Quéméré,
directeur de Nantes'Renoue

compromis permettent de concilier les centres d'intérêt de chacun... qui diffèrent souvent d'une génération à l'autre. « Maxence et moi ne regardons pas souvent la télévision ensemble : nous n'avons pas les mêmes goûts ! », s'amuse Yvonnik Bizais. « Il y a des contraintes, c'est indéniable », renchérit Erwan Quéméré. « Mais ce sont de bonnes contraintes, qui permettent de mieux vivre. Je vois souvent des personnes âgées un peu dépressives qui retrouvent de l'énergie après six mois de cohabitation. » La preuve qu'enjamber le fossé des générations se révèle parfois une activité revigorante... ●

PIERRE-ANDRÉ PAILLER

RÉSIDENCE POUR TOUS



Résidences inter-générationnelles

En matière de logement intergénérationnel, la cohabitation n'est pas le seul modèle existant. L'habitat intergénérationnel consiste en des résidences adaptées à la vie en communauté pour des seniors, des étudiants et des familles. Constituées de plusieurs logements privés, elles disposent également d'espaces collectifs (buanderie, terrasse, jardin, salle commune...) favorisant la convivialité et la solidarité de voisinage. En complément, des services mutualisés (médico-sociaux, par exemple) peuvent être proposés. Souvent portés par des associations et des bailleurs sociaux, ces projets essaient à travers la France et s'adressent à tous les âges, avec généralement une seule condition : la signature d'une charte du vivre-ensemble par les résidents.



En échange de leur hébergement, les jeunes rendent des petits services quotidiens aux personnes âgées.



APPEL À TÉMOIGNAGES

EN PRÉVISION D'UN
PROCHAIN **DOSSIER**
CONSCRÉ À LA

MAÎTRISE D'INTERNET :

FAITES-NOUS PART DE
VOS DIFFICULTÉS ET DE
VOTRE APPRENTISSAGE
DE L'ACCÈS À INTERNET
ET AUX SERVICES
DÉMATÉRIALISÉS.

magazine@carac.fr

ISABELLE PRÊCHEUR,
PROFESSEUR DES
UNIVERSITÉS
ET CHIRURGIEN-DENTISTE
AU CHU DE NICE

“SANS FINANCEMENTS PRIVÉS, PAS DE RECHERCHE MÉDICALE POSSIBLE”



© DR

LE CHIFFRE

26 %

des Français donnent pour soutenir la recherche médicale, ce qui en fait la 3^e cause la plus soutenue.

(Source : Baromètre France générosités / Kantar Public mars 2017)

LA FONDATION

Créée en 1987 par la Mutualité Française, la Fondation de l'Avenir a pour vocation de soutenir et de promouvoir la recherche et l'innovation en santé. Elle est soutenue par plus de 64 000 donateurs, et s'appuie uniquement sur des financements privés. Ces derniers permettent aux chercheurs de faire avancer leurs projets en faveur de démarches novatrices dans l'accompagnement et le soin du patient et de son entourage.

Indispensable au développement de nouveaux traitements, la recherche médicale a besoin du soutien des particuliers. Soutenue par la Fondation de l'Avenir, Isabelle Prêcheur travaille, via sa start-up Solidages, au développement de solutions pour les patients souffrant de problèmes bucco-dentaires. Une activité de recherche impensable sans financements privés, explique-t-elle.

De quelle façon la recherche médicale est-elle financée ?

I. PRÊCHEUR : Les projets peuvent recevoir des financements publics et privés, souvent les deux à la fois. Côté public, on compte les financements académiques, accordés par les employeurs - universités, hôpitaux, CNRS, INSERM - à leurs chercheurs, mais aussi les collectivités territoriales, voire les ministères dans le cadre de projets importants. Côté financeurs privés, citons les fondations, comme la Fondation de l'Avenir, les laboratoires industriels, qui trouvent un intérêt commercial dans le développement de nouveaux traitements, et enfin les particuliers.

Comment un particulier peut-il soutenir la recherche ?

I.P. : On peut donner à une fondation agissant dans le domaine de son choix. Chaque pathologie a sa société savante, qui accepte les

dons. Si on souhaite aider une équipe en particulier, il faut se rapprocher de l'hôpital ou de l'académie qui l'emploie. Enfin, de très nombreuses start-up innovent dans le domaine de la santé : les soutenir en entrant dans leur capital permet de bénéficier de déductions d'impôts.

Pourquoi la recherche a-t-elle besoin de ces financements privés ?

I.P. : Sans financements privés, pas de recherche médicale possible ! La dotation fournie par l'hôpital ou l'université suffit généralement à peine à payer les charges... Et tend à se réduire chaque année. Par conséquent, trouver des financements fait partie intégrante du métier de chercheur. Soulignons d'ailleurs que les financements privés, qui reposent souvent sur des relations humaines, sont plus souples que les financements publics, très contrôlés. Dans la recherche, on ne peut agir seul. Ce qui compte, ce sont les équipes et les personnes qui les soutiennent.

L'OFFRE

CARAC TEMPORAL

Face aux aléas de la vie, les contrats de prévoyance apportent à vos proches une protection financière. **Focus sur l'offre Carac Temporal.**



PROTÉGER VOS PROCHES

Carac Temporal est une solution de prévoyance visant à assurer l'essentiel à votre famille dans les années qui suivent un décès ou une Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) : paiement du loyer, maintien du train de vie, études des enfants, paiement des droits de succession...



80 000 €

C'est le capital maximal garanti par Carac Temporal et versé à vos proches en cas de décès ou d'invalidité lourde. Une option permet de doubler cette somme en cas d'accident. Le montant minimum est de 10 000 euros.



FONCTIONNEMENT

Dès la validation du dossier d'adhésion, l'adhérent est couvert à hauteur du montant choisi, et ce, pendant toute la période de cotisation. Le montant des versements est déterminé en fonction du capital choisi, de l'âge de l'adhérent, de la périodicité de paiement et de la souscription ou non à l'option doublement du capital. C'est pourquoi il est conseillé d'adhérer le plus tôt possible, pour bénéficier d'une couverture plus accessible.



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Accessible jusqu'à 66 ans (âge limite de souscription), Carac Temporal protège jusqu'à 70 ans le conjoint en cas de décès et jusqu'à 65 ans en cas d'invalidité lourde.

LES AVANTAGES



Le questionnaire médical requis pour la souscription à Carac Temporal est simplifié, ce qui facilite l'adhésion. Une garantie temporaire de 10 000 euros est d'ailleurs activée le temps que le dossier soit validé. Abordable, ce contrat permet de parer aux besoins de couverture les plus pressés. Enfin, l'expertise des conseillers Carac, formés aux questions de prévoyance, est précieuse pour évaluer la situation des adhérents et proposer des solutions personnalisées.

 [PLUS D'INFORMATIONS SUR CARAC.FR](https://www.carac.fr)



DANS CHAQUE NUMÉRO, L'UN DE NOS CONSEILLERS VOUS DIT TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA RÉGLEMENTATION, LES CONTRATS, ETC.



DES QUESTIONS ?
POSEZ-LES À VOTRE CONSEILLER, VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ,
AU N° CRISTAL
N° Cristal 0 969 32 50 50
(APPEL NON SURTAXÉ)

DIVERSIFIER SON ÉPARGNE

Isabelle Lamouroux, conseillère mutualiste à la Carac, recommande de plus en plus

fréquemment aux adhérents de diversifier leur épargne. Un bon moyen de contrecarrer la baisse des taux de rendement des fonds en euros qui se poursuit depuis des années, mais qui nécessite un accompagnement renforcé. Explications.

Un contrat d'assurance vie multisupports est un contrat dans lequel la totalité ou une partie de l'épargne peut être investie sur des supports financiers, appelés supports en unités de compte (UC). Contrairement aux fonds en euros, les UC n'offrent pas de garantie sur le capital investi. Elles offrent en revanche des opportunités de performance nettement supérieures.

C'est pourquoi nous recommandons aux adhérents dont le profil est adapté et qui ont un horizon de placement à long terme, de mettre en place une stratégie diversifiée, en fonction de leurs objectifs.

Dans un contexte d'érosion continue des taux de rendement des fonds en euros,

“La diversification s'impose comme une alternative pour accéder à des niveaux de performance conformes aux attentes.”

la diversification s'impose comme une alternative pour accéder à des niveaux de performance conformes aux attentes. Investir sur des supports différents permet de diluer le risque.

Les offres multisupports de la Carac (Carac Profiléo et le PERP Carac Perspectives) ont été conçues en suivant ce raisonnement.

Elles permettent une diversification avec un risque limité. Nos conseillers sont d'ailleurs formés pour proposer à chaque adhérent l'offre la plus adaptée à ses besoins. Ils réalisent un diagnostic, mesurent les objectifs et l'appétence au risque. En somme, nous avons un devoir de conseil ! En effet, si la diversification est très pertinente aujourd'hui, elle doit cependant être utilisée à bon escient. ●



RETROUVEZ LES AGENCES ET PERMANENCES DE VOTRE RÉGION SUR CARAC.FR

MARCHÉS FINANCIERS

Point sur l'année 2017 et perspectives 2018

(Par les experts de CPR Asset Management, gérants des supports en unités de compte actions de Carac Profiléo et Carac Perspectives) L'année 2017 s'est achevée sur une performance significative de nos supports en UC, autour de 10 %. En 2018, la croissance devrait être d'autant plus solide aux États-Unis que des baisses d'impôts significatives devraient soutenir l'investissement. Avec un dollar faible et un pétrole cher, l'inflation devrait accélérer et permettre à la Réserve fédérale de continuer à relever son taux directeur. Dans la Zone Euro, la croissance devrait se renforcer, mais il faudra être attentif à la situation politique en Italie, en Catalogne, en Allemagne, et au Royaume-Uni. En Asie, les perspectives sont encourageantes avec, à suivre, la poursuite de la réorientation de l'économie en Chine. 2018 pourrait donc poursuivre le cycle vertueux des marchés actions. Toutefois, le risque repose sur un excès d'optimisme...  PLUS D'INFORMATIONS SUR CARAC.FR

CARAC : QUELQUES CHIFFRES CLÉS EN 2017

Le nombre de garanties gérées à la Carac a continué de croître tout au long de l'année. Il en ressort ces chiffres parmi les plus marquants sur les garanties.

412 483

garanties

au 31 décembre 2017.

50 923 adhérents ont plus d'une garantie à la Carac, un nombre en augmentation.

Cette tendance constitue une orientation très positive d'enrichissement de l'offre Carac.



16 060

nouvelles garanties ont été souscrites à la Carac.



33%

Carac Profiléo est la garantie la plus souscrite à la Carac en 2017, suivent de près les garanties CEF (21,26 %) et CEC (13,54 %).



347 409

adhérents à la fin de décembre 2017.

Pour la première fois, l'effectif des adhérents non combattants (51 %) dépasse légèrement celui des anciens combattants (49 %).

Les nouveaux adhérents en 2017



→ **58%** sont des femmes, avec une moyenne d'âge de **55 ans**. Elles font partie des **actifs**.

Contre **42%** d'hommes, âgés de **43 ans** en moyenne. Ils sont **actifs**.



GESTION FINANCIÈRE

Hausse des marchés actions, tension sur les taux

Dans la continuité de 2017, la croissance reste soutenue depuis le début de l'année, notamment en France.

Les marchés actions ont terminé le mois de janvier en forte hausse, toutes zones confondues, emmenés par les États-Unis. À l'inverse, les obligations ont baissé, pénalisées comme en décembre par le mouvement de hausse sur les taux.

La normalisation de la politique de la Réserve fédérale aux États-Unis, les anticipations autour de la BCE ainsi que la perspective d'un retour de l'inflation ont contribué à la hausse des rendements.

Dans ce contexte, la Carac a mis en place une stratégie visant à profiter du mouvement de hausse des taux.

Sur les obligations, les achats ont principalement porté sur des titres à taux variables ou indexés sur l'inflation. La part des actions est en légère hausse en raison de l'effet marché ; des arbitrages ont eu lieu au sein du portefeuille, au profit de fonds exposés aux secteurs cycliques (c'est-à-dire plus sensibles au cycle économique, comme les banques par exemple), afin de profiter là aussi de la hausse des taux.

➔ PLUS D'INFORMATIONS SUR LA GESTION FINANCIÈRE SUR CARAC.FR : CARAC, ESPACE INFOS, INFOS FINANCIÈRES.

ÉLECTIONS DE LA CARAC

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU 10 AVRIL 2018

À l'issue du dépouillement, sous contrôle de la commission électorale, les délégués des sections de vote ci-dessous ont été élus.

(Présentation avec le pourcentage des suffrages valablement exprimés)

OUEST

« BRETAGNE - D106 » :

Collège 1

Jacques BRENEOL - 29820 - 68,34 %
André GROSSET - 35200 - 59,18 %
Paul BRICQUER - 22540 - 58,54 %

Nb de votants : 5 019

Collège 2

Odile MALIVEL - 35770 - 69,38 %
Myreille LECUE - 35510 - 68,02 %

Nb de votants : 3 427

SUD-OUEST

« AQUITAINE - F102 » :

Collège 1

Christophe BAYARD - 64420 - 86,30 %
Jacques POTHUAUD - 64160 - 42,31 %

Nb de votants : 4 447

Collège 2

Marie-Élise AVENEAU - 33127 - 99,94 %

Nb de votants : 1 869

« AUVERGNE - F103 » :

Collège 1

Georges MERLE - 63510 - 83,33 %
André PROFIT - 63000 - 48,87 %

Nb de votants : 1 531

Collège 2

Florian DUCHAMP - 63260 - 100 %

Nb de votants : 983

ÎLE-DE-FRANCE « IDF - A111 » :

Collège 1

Frédéric SENÉ - 92200 - 76,70 %
Stéphane LONGUET - 75012 - 76,68 %
Hacène MERABTI - 92800 - 69,51 %
Michel LEFORESTIER - 78540 - 68,55 %
Olivier DECOSTER - 94400 - 68,00 %
Serge SALAT - 78180 - 65,34 %
Eric BOSC - 97120 - 51,53 %

Nb de votants : 6 315

Collège 2

Isabelle CONTI - 75116 - 67,84 %
Marie-France HOURCABIE - 75015 - 66,03 %
Frédéric GARDE - 92400 - 65,96 %
Bertrand COULON - 95600 - 64,26 %
Francis VITEL - 93250 - 57,47 %
Bruno HAMELIN - 75013 - 56,81 %
Stéphane MACÉ - 95300 - 56,68 %

Nb de votants : 4 470

EST

« ALSACE - B101 » :

Collège 1

Bernard ANTOINE - 68400 - 62,26 %
Yves SALA - 67100 - 61,52 %
Joseph GAENG - 67200 - 59,76 %
Laurent ANTOINE - 67250 - 57,36 %

Nb de votants : 3 541

Collège 2

Christiane ZIMMERMANN - 67400 - 64,79 %
Marie-Paule ZUSSY - 68700 - 60,01 %
Agnès BERG - 67000 - 59,60 %

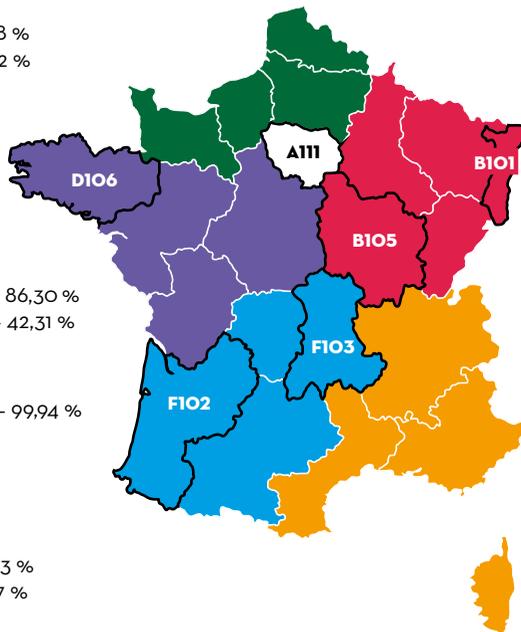
Nb de votants : 2 107

« BOURGOGNE - B105 » :

Collège 1

Joseph WIACEK - 21000 - 100 %

Nb de votants : 1 776



carac à vos côtés

PROFIL DES DÉLÉGUÉS

36,53 %

C'est le taux de participation des adhérents

33 Délégué(e)s

8 Femmes

13 Élus pour la première fois

65 ans

C'est la moyenne d'âge des nouveaux délégué(e)s

19 Délégué(e)s pour le collège 1

14 Délégué(e)s pour le collège 2

**RETROUVER LE DÉTAIL
DE L'ENSEMBLE DES RÉSULTATS
DES DÉLÉGUÉS SUR CARAC.FR
ET PAR VOIE D'AFFICHAGE
AU SIÈGE DE LA CARAC
OU DANS LES AGENCES.**

ÉLECTIONS DE LA CARAC

ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS 2018

Lors de l'Assemblée générale des 20 et 21 juin 2018, 10 postes d'administrateur seront à pourvoir. Les délégués procéderont au renouvellement du Conseil d'Administration qui sera alors composé de vingt-six membres.



RÉPARTITION DES 15 CANDIDATURES PAR RÉGION

EST
2 candidatures

NORD
1 candidature

OUEST
3 candidatures

ÎLE-DE-FRANCE
5 candidatures

SUD OUEST
1 candidature

SUD EST
3 candidatures

ESPRIT MUTUALISTE

L'époque où l'honorabilité, la disponibilité et la motivation suffisaient pour être administrateur est révolue. S'y ajoute dorénavant une condition impérative de **compétence**. Être administrateur de la Carac signifie aussi partager les valeurs du monde mutualiste, notamment travailler en groupe, respecter les avis des autres et se ranger aux décisions prises. Ces points sont essentiels pour maintenir l'unité du conseil d'administration.

PROFIL DES CANDIDATS

- 12 Hommes
- 3 Femmes
- 57,8 ans de moyenne d'âge
- 7 Primo candidatures
- 8 Administrateurs en renouvellement
- 9 Actifs
- 6 Retraités

“ÊTRE AU SERVICE DES AUTRES”

LUDOVIC PÉTELLE BÉNÉVOLE AU SEIN DE L'ASSOCIATION SNC

Partenaire de la Carac, l'association Solidarités Nouvelles face au Chômage accompagne les demandeurs d'emploi dans leur recherche. Bénévole au sein de l'association, **Ludovic Pételle** est à l'initiative de la création de deux antennes de l'association, l'une à Colombes et l'autre à Asnières-sur-Seine.



© DR

“Accompagner les chercheurs d'emploi et être au service des autres, voilà ce qui me plaît. C'est très gratifiant de voir des gens remis sur le chemin de l'emploi.”

“Même des gens éloignés de l'emploi peuvent reprendre confiance et redéfinir leur projet en neuf mois. On perçoit vite l'intérêt et l'impact de notre action.”

“Les profils des personnes que nous rencontrons sont très variés : jeunes ou proches de la retraite, de tous les métiers, avec des parcours différents. La diversité de nos échanges est une vraie richesse.”

“Nous sommes en quelque sorte des « anges gardiens de la recherche d'emploi », à l'écoute de la personne, toujours bienveillants. Nous sommes des « passeurs d'énergie ».”



VOUS AUSSI VOUS ÊTES ENGAGÉ ?
TÉMOIGNEZ !
MAGAZINE@CARAC.FR

BIOGRAPHIE

1970

Naissance de Ludovic Pételle
à Paris

2010

Découvre l'association SNC
par hasard lors d'un concert

2014

Rejoint l'association SNC
en tant que bénévole
en créant le groupe SNC
Colombes (92)

2017

Création
du groupe SNC
d'Asnières-sur-Seine (92)